



La décennie numérique de l'Europe – Questions et réponses

Bruxelles, le 9 mars 2021

Qu'est-ce que la «boussole numérique» de la Commission?

La Commission a présenté une communication intitulée «Une boussole numérique pour 2030: l'Europe balise la décennie numérique». Elle y expose:

- une vision d'une transformation numérique réussie pour les Européens à l'horizon 2030, fondée sur l'autonomisation des citoyens et sur la primauté technologique, visant à rendre notre société plus résiliente et plus prospère;
- **des objectifs clairs et concrets qui s'articulent autour de quatre points essentiels** afin de poser des jalons pour atteindre l'objectif de l'UE pour 2030: une population disposant de compétences numériques et des professionnels du numérique hautement qualifiés, des infrastructures numériques durables, sûres et efficaces, la transformation numérique des entreprises et des services publics;
- un cadre **recensant les principes numériques** donnant aux citoyens des moyens d'action dans le monde numérique;
- l'esquisse d'une «**boussole numérique**» pour faire en sorte que l'UE atteigne ces objectifs. Cet outil regroupera une structure de gouvernance solide, un cadre visant à accélérer et à faciliter le lancement de projets multinationaux destinés à combler les lacunes dans les capacités critiques de l'UE et un forum multipartite pour dialoguer avec le grand public;
- des actions visant à projeter l'approche européenne de la transformation numérique sur la scène mondiale.

En quoi cela diffère-t-il de la stratégie numérique publiée il y a un an?

Cette communication s'appuie sur la stratégie intitulée [«Façonner l'avenir numérique de l'Europe»](#) qui constitue toujours le cadre général. Cependant, elle tient aussi compte des énormes changements engendrés par la pandémie de coronavirus, qui a considérablement accéléré l'utilisation des outils numériques et a fait la preuve des possibilités qu'ils offrent tout en montrant combien notre société est vulnérable face aux nouvelles inégalités numériques.

La Commission propose non seulement des objectifs ambitieux, mais aussi un mécanisme de gouvernance solide, des jalons précis et des outils pratiques pour faciliter leur mise en œuvre, notamment avec la perspective d'un cadre pour les projets multinationaux. La communication comprend un système de suivi permettant de mesurer les progrès accomplis par l'UE par rapport aux objectifs spécifiques clés pour 2030 afin de garantir que nous sommes sur la bonne trajectoire pour atteindre nos objectifs communs.

Quels sont les objectifs de la «boussole numérique» pour 2030?

Chacun des quatre points essentiels est défini par des objectifs clairs qui devraient être atteints d'ici 2030:

- **Une population disposant de compétences numériques et des professionnels du numérique hautement qualifiés**
 - Au moins 80 % de tous les adultes devraient disposer de compétences numériques de base.
 - Le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) devrait employer 20 millions de personnes dans l'UE, contre 7,8 millions en 2019, et parvenir à la parité hommes-femmes.
- **Des infrastructures numériques durables, sûres et efficaces**
 - Tous les foyers européens devraient disposer d'une connectivité gigabit (en 2020, ils n'étaient que 59 % à en bénéficier) et la totalité des zones habitées seront couvertes par la 5G, alors que seules 14 % le sont en 2021.

- La production de semi-conducteurs durables et de pointe en Europe, notamment les processeurs, devrait doubler pour représenter au moins 20 % de la production mondiale en valeur, contre 10% en 2020.
- 10 000 nœuds périphériques hautement sécurisés et neutres pour le climat (qui permettront le traitement des données [à la périphérie du réseau](#)) devraient être déployés dans l'UE et répartis de manière à garantir une faible latence pour l'accès aux données.
- L'Europe devrait avoir son premier ordinateur [quantique](#) de pointe.
- **La transformation numérique des entreprises et des services publics**
 - Trois entreprises sur quatre devraient utiliser les services d'informatique en nuage, les mégadonnées et l'intelligence artificielle.
 - Plus de 90 % des PME européennes devraient avoir atteint au moins un niveau élémentaire d'intensité numérique, alors qu'elles n'étaient que 61 % en 2019.
 - On devrait recenser environ 250 licornes (start-ups valorisées à plus d'un milliard de dollars) dans l'UE, soit une augmentation de 100 % par rapport à 2021.
- **La transformation numérique des services publics**
 - Tous les services publics essentiels devraient être disponibles en ligne.
 - Tous les citoyens auront accès à la version électronique de leurs dossiers médicaux.
 - 80% des citoyens devraient avoir recours à un moyen d'identification numérique.

Les objectifs spécifiques seront-ils contraignants pour les États membres?

Les objectifs spécifiques visent à encourager les institutions de l'UE et les États membres à axer leur action et leur engagement politiques sur des ambitions communes en vue de préparer les travaux concernant la mise en œuvre, la gestion et le suivi nécessaires pour atteindre les objectifs communs à l'horizon 2030.

Quels avantages pour les entreprises?

Des orientations bien définies, des objectifs spécifiques concrets et un mécanisme efficace de mise en commun des ressources pour les projets multinationaux constitueront des signaux clairs pour les entreprises, permettant à celles-ci de tirer parti de la transformation numérique et aux entrepreneurs d'être innovants, de démarrer des activités et de les développer, d'attirer les investissements et de créer de nouveaux emplois. D'ici à 2030, les technologies numériques seront bien davantage que des technologies génériques, elles seront au cœur de nouveaux produits et de nouveaux modèles commerciaux.

Que sont les projets multinationaux?

Les projets multinationaux relevant de la boussole numérique sont des projets de grande envergure qui mobiliseront des investissements provenant du budget de l'UE, des États membres et du secteur privé en faveur de domaines clés de l'investissement numérique dans l'UE, en s'appuyant sur la facilité pour la reprise et la résilience et sur d'autres instruments de financement de l'UE.

Pour concrétiser la vision européenne de la décennie numérique, il faut renforcer les capacités dans des domaines tels que la connectivité, la microélectronique, les données et le nuage. Une action coordonnée et la mise en commun des ressources au profit d'un certain nombre de grands projets clés contribueront à produire l'effet qu'aucun État membre ne pourrait produire seul. Cela pourrait aider à réduire les clivages numériques au sein des États membres et entre les États membres et à soutenir un marché unique numérique interconnecté, interopérable et sûr.

La Commission évalue, dans le cadre de la «boussole numérique» des options telles qu'un instrument spécifique pour les projets multinationaux.

Quels seront les projets financés par l'UE et comment?

[NextGenerationEU](#) permettra d'accroître les investissements collectifs lors de notre transition numérique. En particulier, pour investir dans la transformation numérique, un objectif de dépenses minimal de 20% est fixé pour chaque plan national devant être financé par la [facilité pour la reprise et la résilience](#), en plus de la composante numérique du [budget européen](#) pour la période 2021-2027. Cela permettra d'établir une base très solide pour les objectifs fixés dans la communication. La Communication souligne également les possibilités croissantes d'investissements dans des domaines tels que la connectivité numérique avec le nouvel [instrument](#) de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale.

Comment les citoyens seront-ils associés?

La communication comprend un programme visant à donner aux citoyens les moyens de tirer parti de la transformation numérique; prévoyant notamment d'associer plus étroitement les citoyens et les parties prenantes à la conception et à la mise en œuvre des politiques numériques lors du suivi des trajectoires de l'UE et des États membres dans un forum de parties prenantes.

L'adoption de la communication sera suivie d'une consultation ciblée portant sur les objectifs spécifiques et la boussole et d'une consultation ouverte sur les principes numériques.

Enfin, la Commission a l'intention de réaliser un exercice annuel Eurobaromètre spécialement consacré au suivi de la perception qu'ont les Européens du respect de leurs droits, leurs valeurs et leurs aspirations en ligne.

Comment la transformation numérique soutiendra-t-elle les ambitions de l'UE en matière de transition écologique?

La technologie numérique peut contribuer à réduire les émissions mondiales. Elle réduira également de manière significative l'empreinte environnementale de la société par exemple en optimisant l'utilisation de l'énergie dans de nombreux secteurs dont l'agriculture, les transports, la fabrication ou l'urbanisme et les services. Le secteur des TIC doit également relever son propre défi écologique. Les actions proposées conduiront à des infrastructures numériques plus sobres en énergie afin de limiter leur empreinte sur les ressources naturelles et sur les émissions de CO₂ (par exemple un objectif spécifique concernant les microprocesseurs économes en énergie).

Comment les progrès seront-ils évalués et examinés?

La Commission propose de publier un nouveau rapport annuel sur la décennie numérique européenne à l'intention du Parlement européen et du Conseil. Ce rapport comprendra des «clignotants» concernant les progrès réalisés par l'UE et les États membres sur la voie de l'ambition numérique à l'horizon 2030 en s'appuyant sur un indice relatif à l'économie et à la société numériques (DESI) renforcé, les points essentiels, objectifs et principes correspondants, ainsi qu'un état plus général du respect de ces objectifs.

Le rapport recensera les écarts possibles par rapport aux objectifs communs de l'UE à l'horizon 2030 et comportera des propositions visant à remédier à ces lacunes dans le cadre d'une coopération et d'une coordination étroites avec les États membres au moyen d'engagements et de mesures communs. Il constituera également une source d'information pour l'exercice du Semestre européen, en particulier lors de l'évaluation des mesures visant à promouvoir l'emploi et la croissance.

Comment les citoyens tireront-ils profit de cette communication?

La pandémie de COVID a mis en évidence notre dépendance aux outils numériques pour le travail, l'enseignement, le commerce et la socialisation. Cependant, tout le monde n'a pas pu en bénéficier dans les mêmes proportions. En plus des financements importants disponibles au titre de la facilité pour la reprise et la résilience, la communication montre comment investir dans les compétences, soutenir les entreprises et améliorer la manière dont les administrations peuvent servir les citoyens, toujours en ayant recours aux technologies numériques.

Comment définirez-vous et protégerez-vous les droits fondamentaux en ligne?

La Commission propose d'inclure un ensemble de principes et de droits numériques dans une déclaration solennelle interinstitutionnelle. Elle se fondera sur le [socle européen des droits sociaux](#) et le complètera dans le but de guider l'UE et les États membres dans l'élaboration des règles et réglementations numériques qui permettront à tous les citoyens de tirer parti de la transformation numérique. Cette déclaration mettrait l'accent sur les droits fondamentaux des citoyens tels que la liberté d'expression, la protection des données à caractère personnel et de la vie privée ou l'accès à des informations diverses, fiables et transparentes. En outre, un ensemble complet de principes numériques pourrait constituer une source d'informations pour les utilisateurs et servir de guide aux décideurs politiques et aux opérateurs numériques. Au nombre de ces principes numériques pourraient notamment figurer l'accès universel aux services internet et aux services de santé numériques ainsi que des principes éthiques pour les algorithmes centrés sur l'humain.

L'adoption de la communication de ce jour sera suivie d'une consultation ouverte sur les principes numériques. Après cette période de consultation, la Commission adoptera une proposition formelle qui servira aux discussions et aux négociations avec le Parlement européen et le Conseil, avec pour objectif de parvenir à un accord sur une déclaration interinstitutionnelle.

La Commission publie déjà l'indice relatif à l'économie et à la société numériques (DESI) — pourquoi un nouveau mécanisme de gouvernance est-il nécessaire?

L'[indice relatif à l'économie et à la société numériques](#) (DESI) fait la synthèse d'un large éventail

d'indicateurs pertinents sur les performances numériques de l'Europe et suit l'évolution des États membres de l'UE. Cependant, le DESI est un outil de suivi qui ne fixe pas d'objectifs et ne prévoit pas non plus de cadre de gouvernance ou de mesures d'application les concernant. Les objectifs numériques communs au niveau de l'UE peuvent être utilisés pour quantifier le niveau des progrès accomplis par des États membres dans la réalisation des objectifs d'action et envoyer des signaux à court et moyen termes relatifs à ces progrès. Les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs numériques communs seraient évalués et mesurés par rapport à des indicateurs quantitatifs pour les États membres en liaison avec le DESI.

Quelles sont les actions concrètes prévues dans le cadre de la coopération mondiale?

Les partenariats numériques encourageront l'alignement ou la convergence avec les normes réglementaires et les standards de l'UE, ils stimuleront la coopération en matière de recherche et investiront dans la connectivité numérique et les technologies émergentes. Les partenariats se traduiront par des investissements accrus dans les initiatives [«Team Europe»](#) qui combinent les ressources de l'UE, de ses États membres et d'entreprises de premier plan, et celles de partenaires partageant les mêmes valeurs et des institutions financières internationales. L'UE a l'intention de prendre l'initiative pour réunir ses partenaires démocratiques autour d'une vision commune d'une approche sûre, ouverte et responsable de la transformation numérique mondiale.

Quelles sont les prochaines étapes?

L'adoption de la communication sera suivie d'une consultation structurée concernant les objectifs spécifiques et la boussole ainsi que d'une consultation ouverte sur les principes numériques. En s'appuyant sur cette vaste consultation, la Commission entend réaliser des progrès décisifs avec les autres institutions en ce qui concerne l'élaboration d'une déclaration sur les principes numériques d'ici la fin de 2021 et proposer un programme d'action dans le domaine numérique mettant en œuvre la «boussole numérique» lors du troisième trimestre de 2021. Enfin, la Commission a l'intention de réaliser un exercice annuel Eurobaromètre spécialement consacré au suivi de la perception qu'ont les Européens du respect de leurs droits, leurs valeurs et leurs aspirations en ligne.

QANDA/21/984

Personnes de contact pour la presse:

[Johannes Bahrke](#) (+32 2 295 86 15)

[Charles Manoury](#) (+32 2 291 33 91)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)